



NOTE A L'ATTENTION DES CONCURRENTS SUISSES

ERRATUM DU 12 MAI 2026 – 18 :00 :

Une erreur de devise s'est glissée dans nos 4 règlements particuliers (modernes – VHC- VHRS et VMRS)

les droits d'engagement au Rallye, à régler au Racing Club, sont en CHF et pas en € comme indiqués dans le tableau.

Avec toutes nos excuses
Le Comité d'Organisation

Votre interlocuteur pour dialoguer avec le Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise est Roland PIQUEREZ que vous pouvez joindre par :

- Téléphone au : 078 608 94 47
- Mail à l'adresse : jr.piquerez@bluewin.ch

Site : www.racingclubjurassien.ch

Le règlement de vos droits d'engagement (UNIQUEMENT) doit se faire prioritairement par virement bancaire sur le compte :

Racing Club Jurassien 2830 Courendlin
CH48 [0078 9042 0333 2069 8](https://www.pay.ch/00789042033320698)

Les droits d'inscription au shake-down (120 €) seront réglés directement à l'organisation du Rallye lors du retrait du road-book et des vérifications administratives.

Vous pourrez régler en espèces ou carte bancaire

Merci de respecter ces consignes.

Sportivement